



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Université franco-allemande

Question écrite n° 61010

Texte de la question

Mme Élisabeth Guigou attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur le budget de l'université franco-allemande (UFA), notamment alimenté par les gouvernements français et allemand. Depuis sa création en 1999, près de 25 000 étudiants ont été inscrits dans les cursus de l'université franco-allemande, et ce sont actuellement plus de 1 000 étudiants qui, chaque année, se voient remettre un double diplôme de l'UFA. Son réseau compte à ce jour plus de 150 établissements en France et en Allemagne, tandis que la qualité de ses cursus est largement reconnue à travers l'Europe. Alors que l'UFA enregistre une progression annuelle de 10 % du nombre d'étudiants inscrits, des inquiétudes existent sur les moyens financiers qui lui sont alloués. Elle fonctionne, en effet, à budget constant depuis 2012, tout en ayant accru de manière très sensible le volume de ses activités. Alors qu'il apparaît que la ministre fédérale allemande de l'enseignement et de la recherche est prête à faire en sorte que le budget de l'UFA soit en augmentation, Elle le remercie de l'éclairage qu'il pourra lui apporter sur ses intentions en matière de soutien budgétaire à cette institution au coeur de l'amitié franco-allemande.

Texte de la réponse

L'université franco-allemande (UFA) est un instrument de grande qualité, unique dans le paysage européen de la coopération universitaire, soutenu à parité par les gouvernements français (ministère des affaires étrangères et du développement international et ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche) et allemand. En augmentant sa contribution à l'UFA entre 2010 et 2012, puis en la maintenant en 2013 et 2014, le MAEDI a souhaité marquer son soutien à ce dispositif d'excellence et honorer ses engagements auprès de ses partenaires français et allemands, en dépit d'un contexte budgétaire fortement contraint. La situation budgétaire du MAEDI ne permet pas d'envisager une augmentation de sa contribution au budget de l'UFA. Des pistes sont néanmoins à l'étude pour valoriser davantage la contribution française, via la prise en compte des autres moyens mis à disposition par le gouvernement français. Ce dispositif permettrait à la partie allemande d'augmenter sa contribution si elle le souhaite. Le MAEDI est attaché au suivi de l'objectif fixé dans l'agenda franco-allemand 2020 - de doublement d'ici 2020 du nombre d'étudiants, de doctorants et de jeunes chercheurs participant à des programmes financés par l'UFA. Cette hausse des effectifs nécessite une augmentation des ressources budgétaires qui doit s'inscrire dans une démarche d'économies structurelles et d'attractivité des investissements extérieurs. L'Université franco-allemande est invitée à développer ses démarches de levée de fonds et à gagner en visibilité. Elle est encouragée à se rapprocher des entreprises françaises et allemandes et à rechercher la meilleure adéquation possible entre le développement de ses formations et les besoins du monde économique et industriel franco-allemand. C'est dans cette perspective que le MAEDI a accueilli dans ses murs, le 1er avril, la manifestation « L'UFA à la rencontre des entreprises », organisée par l'UFA, en coopération avec le club économique franco-allemand de Paris et la chambre franco-allemande de commerce et d'industrie..

Données clés

Auteur : [Mme Élisabeth Guigou](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (6^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61010

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée au JO le : [22 juillet 2014](#), page 6067

Réponse publiée au JO le : [28 octobre 2014](#), page 8941